

# Échangeur de la Paoute : le bout du tunnel en vue ?

Grassois et Mouansois sont invités à s'exprimer, jusqu'au 10 mai, dans le cadre d'une enquête publique sur ce dossier qui court depuis de longues années

Dans la famille « arlésienne de Grasse », la carte de l'échangeur de la Paoute serait-elle sur le point de disparaître ? L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) lancée en début de mois, fait un pas en ce sens. Le projet d'échangeur qui serait installé sur la pénétrante à hauteur du quartier de la Paoute – et relié à ce dernier par un axe de liaison, inclut dans le projet et dans l'enquête publique – devrait permettre aux usagers de rejoindre plus facilement le Plan de Grasse et Mouans-Sartoux depuis la pénétrante.

## 40 avis favorables déjà enregistrés

Ce qui aurait pour effet de désengorger le boulevard Emmanuel-Rouquier et soulager le rond-point des Quatre Chemins, fréquenté par environ 40 000 véhicules quotidiens. Le but de l'enquête publique est de présenter le projet avec les conditions de son intégration et de permettre au plus grand nombre de faire connaître ses remarques et d'apporter ainsi des éléments d'information utiles au projet. Pour cela, des registres sont à disposition jusqu'au 10 mai.



Selon les dires de l'enquête publique, le rond-point de la Paoute sera agrandi. Il servira l'axe de liaison permettant d'atteindre la pénétrante via à un échangeur, comprenant deux giratoires dits « en lunette ».

(Photo M. R. et projection Département06)

Pour l'heure, 40 avis sont déjà inscrits dans le registre installé dans la mairie annexe du Plan-de-Grasse, tous favorables à l'arrivée de cet échangeur. De Grasse à Peymeinade en passant par Caussols et Nice, tous s'accordent à dire que ce projet fera beaucoup de bien à une circulation qui a « besoin d'être désengorgé

aux heures de bureau ». D'autres se demandent si « une aire de covoiturage est prévue, comme à l'Alambic ? ». Des procédures d'expropriations sont en cours sur le chemin du futur axe de liaison, entre la Paoute et la pénétrante. Les propriétaires de ces parcelles sont invités à dresser leurs remarques dans un registre dédié.

Selon le calendrier qu'avait fixé le conseil départemental en 2011, l'échangeur de la Paoute aurait dû être mis en service en novembre 2015.

La suite ? Le fameux prolongement de la pénétrante, censé faciliter l'accès au centre-ville. Une situation sur fond de procédures d'expropriations que nous trai-

terons dans une prochaine édition.

M. R.

## Pour participer

Les registres sont disponibles en mairie annexe du Plan de Grasse, 5 avenue Louis Cauvin, ainsi qu'en mairie de Mouans-Sartoux - centre technique municipal, 327 avenue de Grasse. Une version numérique du dossier d'enquête publique est consultable : [www.alpes-maritimes.gouv.fr](http://www.alpes-maritimes.gouv.fr)